

PREMIER TEMOIN INCENDIE

Formation Initiale



OBJECTIFS

- savoir utiliser les moyens de lutte contre un début d'incendie, tel que les extincteurs
- savoir appliquer les consignes de sécurité de l'établissement

Modalité
pédagogique

Contenu

A destination de

Participants

Durée

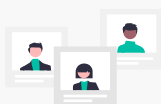
Prérequis



Présentiel



40% théorique
60% pratique



Tout le personnel



1 à 8 personnes



2h00



Aucun

Règlementation

Formateurs

Documents de validation



Articles R4227-28 et suivants du Code du travail
R6 APSAD
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants)



Formateurs sapeurs-pompiers ou ayant
une expérience confirmée de sapeur
pompier



Attestation individuelle de
formation

COMPETENCES DEVELOPPEES



1. Être capable d'utiliser les dispositifs de sécurité servant à alerter d'un incendie
2. Savoir effectuer un message d'alerte
3. Identifier les cheminements et les organes d'évacuation
4. Maîtriser l'utilisation des extincteurs portatifs à disposition

NOTRE PROGRAMME

Partie Théorique - 40%

- **Les consignes de sécurité, des procédures internes et des risques spécifiques**
 - L'organisation de la lutte contre l'incendie
 - Les consignes générales et spécifiques
- **Naissance et évolution d'un feu**
 - Les causes d'incendie
 - Le triangle du feu
 - Les classes de feu
 - Les modes de propagation
 - Les procédés d'extinction
- **Les moyens d'extinction**
 - Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs
 - Principe de fonctionnement, méthodologie d'utilisation d'un extincteur et d'un R.I.A. et leurs champs d'utilisation
- **Les facteurs aggravants**
 - Les fumées
- **Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation**
 - Schéma de l'évacuation
- **La prévention des incendies**
 - Règles de prévention

Partie pratique - 60%

- **Exercices d'extinction sur feux réels**
 - Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur Eau Pulvérisée 6 Litres, à eau pure sans additif, à pression auxiliaire.
 - Mettre en œuvre de manière individuelle un extincteur CO2 à pression permanente.

